

Assemblée Générale Ordinaire 2015 d'ILOTH

lundi 16 mars 2015

1 Liste des présents

- Antoine Arnaud
- Guilhem Blanchard
- Victor Castel
- Élie Elkaim
- Daniel Faucon
- Guilhem Gamard
- Ronnie Garcia (représente OVEA)
- Guillaume Herail
- Pascal Levasseur
- Stephen Macefield

Procurations :

- Pascal Rullier donne procuration à Antoine Arnaud
- Mathieu Lubrano donne procuration à Stephen Macefield

Présents non-adhérents :

- Guillaume (représente HDMON)
- Clément Cavadore
- Sabrina Ouazzani

2 Bilan moral

L'association est en perte de vitesse sur cette fin d'exercice ; elle manque d'un *leader* disponible pour motiver les troupes et insuffler une direction. Toutefois, l'association a organisé ou participé à plusieurs événements/projets.

- **RMLL 2014** Prise en charge toute la gestion du réseau sur l'événement. ¹, ²
- **Eko des garrigues** Mise en place un pont wifi entre le château d'eau de Castelnau-le-Lez et la radio Eko à Saint-Jean de Vedas.
- **Grau du roi** Rencontre avec Fabrice, qui travaille dans une agence immobilière et qui souhaiterait installer des réseaux wifi dans les immeubles qu'il gère. Depuis cette rencontre, le dossier n'a pas beaucoup avancé.
- **IX**
 - 2 switches rackés + 1 en attente pour Cogent ;
 - Ronnie, Victor et Syrus ont rencontré Claude de TouIX.
- **Matériel** Elie Elkaim nous a gracieusement fourni deux routeurs. L'un de ces routeurs est actuellement racké au-dessus de brescou et a en charge tout le routing de notre AS (AS200162.net). ³
- **Projection-débat** Organisation la projection de *Citizen Four* au cinéma Utopia suivi d'une soirée débat. ⁴
- Une **conférence** sur la neutralité du net a été donnée au bib. ⁵
- **Antigone des associations 2014** quelques adhésions et prises de contact.

Au point de vue administratif, l'association est en règle avec l'ARCEP et les diverses administrations françaises.

Le bilan moral est adopté à l'unanimité.

3 Bilan financier

Au 16 mars, l'association possède 1447.66€ sur son compte en banque et le bénéfice sur l'année écoulée a été de 911,29€.

Table 1: Dépenses

Destinataire	Montant
Banque	-113.50
FDN	-1852.50
OVEA	-14.40
FRUL	-50
Le BIB	-50
OpDop	-120
Vedege	-180
Total	-2380.4

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

¹<http://iloth.net/2014/08/retour-des-rml1/>

²<http://iloth.net/2014/07/iloth-aux-rml12014/>

³<http://iloth.net/2014/08/nouveau-routeur-pour-iloth/>

⁴<http://iloth.net/2015/03/projection-de-citizenfour-au-cinema-utopia-de-montpellier/>

⁵<http://lord.re/confs/neutralite/#/>

Table 2: Recettes

Provenance	Montant
Adhésions et dons	650.00
VPN	689.36
ADSL	2024.83
Total	3364.19

4 Finances et impôts

La situation fiscale de l'association n'est pas claire, notamment au sujet du paiement de la TVA. Les impôts ont donné des réponses contradictoires à cette question. Guerby de l'association Tetaneutral a des informations à ce sujet, cf. le wiki de Tetaneutral.

En outre, l'assemblée générale propose de publier les comptes de l'association chaque année, à la manière de Tetaneutral.

5 Projets de l'association

5.1 Hébergement d'un nœud TOR

La proposition d'héberger un nœud TOR — ou, de façon plus symbolique, le don à l'association Nos Oignons — est soulevée. L'assemblée générale refuse car elle préfère se concentrer sur un petit nombre de projets et les mener à bien, en évitant de se disperser. Les finances de l'association ne permettent pas d'envisager un don financier ; toutefois, des serveurs peuvent leur être offerts.

Il est décidé qu'ILOTH propose de relayer des dons à l'association Nos Oignons, permettant de faire des dons anonymes à celle-ci.

5.2 Hébergement de serveurs DNS ouverts

La proposition d'héberger un serveur DNS récursif ouvert est soulevée.

Toutefois, l'ouverture d'un tel service implique des contraintes (techniques et légales) relativement lourdes. En particulier, il serait nécessaire de mettre en place une VM avec une IP séparée, d'en limiter l'UDP à 1 MB/s et de soigneusement filtrer le trafic de cette machine. Une telle organisation impliquerait de revoir toute l'infrastructure d'ILOTH.

L'assemblée générale décide de revoir l'infrastructure technique dans un premier temps, puis d'ouvrir un DNS récursifs aux seuls adhérents dans un second temps. Enfin, si l'expérience est concluante, la question d'un serveur DNS récursif ouvert sera posée de nouveau.

5.3 Projections-débat

La projection-débat de *Citizen Four* au cinéma Utopia fut un succès : salle comble, beaucoup de personnes restées pour le débat qui a suivi (et qui a duré environ 1h30).

Daniel se propose pour continuer à organiser ce genre d'événements. L'assemblée générale approuve et note de se mettre plus en avant dans l'organisation, et de mieux communiquer en interne (en annonçant ces événements sur la mailing-list).

5.4 Formations au BIB Institute of Technology

Le BIB va organiser des formations sur plusieurs jours en son sein ; à cette occasion, il est proposé qu'ILOTH participe en donnant un cours de réseaux (ou de neutralité du Net). Toutefois, l'assemblée générale note que cela représente un travail trop important. Cette question sera reconsidérée lorsque les premières formations seront terminées, le fonctionnement exact sera ainsi bien connu.

5.5 SudIX

La question de la création d'une association indépendante pour le SudIX est posée. Il est décidé que le projet est encore trop jeune pour cela, aucune problématique financière ne s'étant encore posée (d'autres IX ont fonctionné temporairement sur une association membre par le passé).

Concernant les actions à entreprendre, il est décidé de relancer l'agglomération de Montpellier, en l'absence de réponse à la lettre d'intention précédemment envoyée. La relance devrait reprendre une partie des arguments de l'agglomération elle-même.

Il est également noté de demander des subventions à l'agglomération et la région sitôt qu'au moins trois membres seront interconnectés (mais pas avant).

6 Organisation et fonctionnement de l'association

6.1 Réunions et repas aux restaurant

Depuis la fermeture du Bib, les réunions de travail ont progressivement évolué en repas aux restaurant. Bien que très conviviaux et aidant à la vie de l'association, ces repas ne font pas beaucoup avancer les dossiers sur lesquels nous travaillons.

Pour le futur, il est décidé d'organiser :

- une permanence au Bib, les deuxièmes et quatrièmes lundis du mois ;
- un repas au restaurant, le premier mardi du mois.

Les permanences permettront aux adhérents de se retrouver, de se renseigner et de travailler sur les dossiers qui les intéressent. Des cours de réseaux ou des débats pourront éventuellement être organisés pour les sympathisants venant aux permanences mais ne souhaitant pas faire de technique.

6.2 Référents pour chaque projet

Il est décidé d'assigner des référents à chaque projet. Cette initiative avait déjà été prise par le passé, mais n'avait pas contribué à un avancement plus rapide des dossiers. En conséquence, Daniel Faucon se propose pour relancer régulièrement les référents des différents projets, afin de les encourager à avancer.

6.3 Site Web et communication de l'association

Il est décidé d'enrichir le site Web de l'association de divers articles, qu'ils soient techniques ou qu'ils développent le point de vue de l'association sur divers sujets. Daniel Faucon propose également d'y tenir à jour l'état d'avancement des différents projets (en lien avec les relances qu'il se propose de faire au point précédent).

Stephen Macefield signale que le site Web, en l'état actuel, ne rend pas bien sous Safari. En outre, la nécessité d'un nouveau *design* est évoquée.

6.4 Canal IRC plus accueillant

Daniel Faucon note que le canal IRC d'ILOTH, principal moyen de communication de l'association, est très convivial pour ses habitués, mais peu accueillant pour les nouveaux-arrivants. Après discussion, Sabrina Ouazzani propose de réserver le canal principal à des discussions sérieuses et polies, et de créer un nouveau canal de type « bar » pour plaisanter.

6.5 Maintien de l'adhésion à la Fédération FDN

Diverses remarques remettant en question le lien entre la Fédération FDN et ILOTH sont évoquées. La question du maintien de l'adhésion à la Fédération FDN est posée ; toutefois, une sortie de la fédération impliquerait l'arrêt du service ADSL. Bien qu'un tel arrêt soit possible (un fournisseur de VPN est une entité viable), cela pourrait déranger certains adhérents.

L'assemblée générale vote à l'unanimité **pour** le maintien d'ILOTH dans la Fédération FDN.

6.6 Maintien de l'adhésion à la FRUL

L'assemblée générale vote à l'unanimité **contre** la réadhésion à la FRUL cette année. Notre adhésion ne sera donc pas maintenue.

6.7 Adhésion au BIB

L'assemblée générale vote à l'unanimité **pour** l'adhésion au BIB, association fournissant le local de nos réunions. Il est décidé de donner 100€ au BIB à titre d'adhésion + don.

6.8 Membres d'honneur

Elie Elkaim est désigné membre bienfaiteur de l'association à titre gracieux, pour ses dons de matériel au cours de l'année écoulée.

7 Élections des dirigeants

Se présentent au Conseil d'Administration :

- Antoine Arnaud
- Guilhem Gamard
- Daniel Faucon
- Guillaume Herail
- Victor Castel
- Elie Elkaim

Aucune abstention, un vote contre, 10 votes pour.

Le Conseil d'Administration nouvellement élu a procédé à l'élection du bureau. Se présentent au poste de président :

- Antoine Arnaud (5 voix)
- Elie Elkaim (1 voix)

Antoine Arnaud est élu président de l'association. Pour chaque autre poste, une seule candidature a été reçue ; elle a systématiquement reçu 6 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

- Vice-président : Daniel Faucon
- Trésorier : Victor Castel
- Trésorier adjoint : Elie Elkaim
- Secrétaire : Guilhem Gamard

Le bureau nouvellement élu est donc :

- Président : Antoine Arnaud
- Vice-président : Daniel Faucon
- Trésorier : Victor Castel
- Trésorier adjoint : Elie Elkaim
- Secrétaire : Guilhem Gamard

En conséquence, le siège social de l'association est transféré à l'adresse du nouveau président, au :
Appt 44. Bât C
307 av. du Val de Montferrand
34090 Montpellier

En outre, Antoine Arnaud, Victor Castel et Elie Elkaim sont maintenant les personnes aptes à signer des moyens de paiement au nom de l'association.

8 Conclusion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h08.